



attac

Le Courriel d'information

n°266 – Mardi 18 Septembre 2001.

L'AVENIR

Dans ce numéro

1- Chers tous

C'est la première fois que j'envoie un e-mail circulaire et je regrette de ne pas pouvoir me connecter individuellement avec chacun d'entre vous. Je pense à certaines choses au sujet de ce qui s'est passé ce matin et j'ai réellement besoin de partager ces choses avec vous, aussi pardonnez-moi.

2- Pour la paix dans un monde juste

L'ACJR (Chili) s'associe aux millions de personnes de bonnes volontés qui expriment leur condamnation la plus énergique, et se solidarise avec toutes les victimes et leurs familles et le peuple d'Abraham Lincoln, Walt Whitman, John Kennedy et Martin Luther King. Comme à son habitude le terrorisme sous ses diverses manifestations frappe des personnes innocentes pour perpétrer ses crimes.

3- Pour un secours à toutes les victimes

Nous sommes mobilisés. D'abord pour que les secours se poursuivent auprès de ceux qui ont rarement le douteux privilège d'être au cœur de l'actualité internationale. Ensuite, pour exiger que les civils, d'où qu'ils viennent et où qu'ils vivent, ne fassent pas les frais des logiques de guerre et de confrontation.

4- Contre une logique de guerre

Il semble que les auteurs et les commanditaires présumés des attaques soient à rechercher du côté d'activistes se réclamant d'une idéologie islamiste radicale. Ils ne représentent qu'une infime minorité parmi un milliard d'êtres humains de confession musulmane.

5- Taxation et contrôle des marchés financiers ?

Les promoteurs d'une taxe de type "Tobin" ne prétendent donc pas que celle-ci constitue LA solution pour régler les problèmes liés à la non-régulation des marchés financiers. Ils refusent cependant que la taxe soit balayée d'un revers de la main sous prétexte qu'elle ne résoudra pas tout.

6- Pour les droits des femmes, pour la Paix et la Démocratie

La tragédie des femmes afghanes et du peuple afghan est parvenue, bien que de façon parcimonieuse et parfois déformée, à l'opinion publique internationale. L'Afghanistan est un des pays les plus pauvres du monde, détruit par une guerre qui a déjà duré plus de 18 ans. Il se trouve maintenant entre les mains d'une bande de fondamentalistes sanguinaires, les talibans, qui ont succédé en 1996 aux Moudjahidins.

7- Un autre monde est possible

Attac-Allemagne est un réseau de différentes organisations, d'initiatives collectives et individuelles. C'est avec eux et d'autres groupes émanant du mouvement anti-mondialisation que nous allons organiser le congrès d'Attac. Ce congrès est conçu comme un forum et devrait constituer un "atelier" sur la critique de la mondialisation.

8- Vous avez rendez-vous avec ATTAC

Chers tous

Par Lori Ann Burd

C'est la première fois que j'envoie un e-mail circulaire et je regrette de ne pas pouvoir me connecter individuellement avec chacun d'entre vous. Je pense à certaines choses au sujet de ce qui s'est passé ce matin et j'ai réellement besoin de partager ces choses avec vous, aussi pardonnez-moi.

Ce qui est arrivé ce matin est une tragédie que je n'arrive pas encore à réaliser. Cette perte immense de vies et plus encore, dépasse mon imagination, dépasse mes cauchemars, et ma raison. J'adresse mes condoléances à tous ceux qui souffrent de la perte de leurs proches ou de leurs ami(e)s.

Je pense que cette tragédie est aussi l'occasion étrange de réfléchir un peu, réfléchir à nous en tant qu'individus, et à nous en tant qu'américains. Il nous faut faire une pause et relativiser ce qui s'est passé. Pourquoi un être humain peut-il planifier et commettre ces actes?



attac

Ne sommes-nous pas - somme toute- tous des enfants de nos mères, ne sommes nous pas tous des êtres humains avec des idées simples sur ce qui est bien et mal?. N'avons nous pas tous le désir de vivre en paix et dans la prospérité?

Je ne pense pas que ces gens, ceux qui ont causé ce naufrage sur la côte-Est ce matin, soient si différents de nous: nous vivons tous sous le même ciel et avons les mêmes besoins fondamentaux. Mais ces gens en ont marre de l'Amérique et de ce qu'elle représente.

On nous a dit qu'en tant qu'américains, nous jouissions de certains droits. Ces droits finissent par signifier que nous aurions un accès illimité à tout ce que nous voudrions matériellement et politiquement. De temps en temps nous sommes allés dans d'autres pays, y détruisant les vies de tant de gens, y soutenant même des régimes militaires fascistes ou y créant les soi-disant "réformes économiques". Nous avons nié le droit à l'accès aux médicaments de base et à l'habillement aux pays qui se sont opposés à nos politiques. Nous maintenons encore des bases militaires dans des lieux dont la plupart de nous n'ont jamais entendu parler, occupant et détruisant des coins reculés de la terre. Nous avons détruit les anciennes forêts d'antan, percer des trous dans les montagnes pour extraire des minéraux, creusé dans les terres sacrées pour puiser du pétrole. Nous avons mis au travail des millions de gens hors de tous droits sociaux (dans les sweat shops) afin d'avoir des biens moins chers.

Non, je ne pense pas qu'aucun d'entre nous souhaite que cette parodie continue mais en tant qu'américains, nos impôts permettent à cette insanie de se poursuivre. Dans notre quête du toujours plus, (plus de pouvoir, et plus de choses), nous avons fait beaucoup de dégâts et causé tant de souffrance et de mort. Mais ces choses là ne son pas aussi excitantes que les explosions d'immeubles; Les médias privés, amateurs de sensationnel, savent qu'elles ne retireront aucun profit de ces choses là, aussi elles ne font des reportages que sur ce que les gens aiment entendre et sur les explosions qui ont tout éventré, mais pas sur la souffrance quotidienne.

Ce qui est arrivé aujourd'hui est une tragédie, mais nous vivons une époque où tant de tragédies se passent, que les américains ignorent. Il est temps pour nous de prendre conscience des répercussions de notre "progrès". Il est tant pour nous de préoccuper d'autre chose que de notre bien-être. Nous

devons mettre une fin à la violence cyclique qui est en nous et dans le monde. Si nous parlons de progrès, qu'il soit celui de toutes et tous, et non pas seulement celui des amérikkkains en bonne santé.

Nous pouvons le faire, en étant des consommateurs responsables, en n'achetant pas des marchandises produites en dehors de tous droits sociaux (sweat shop), en nous procurant des marchandises qui ne nuisent pas à l'environnement. Nous pouvons voter pour des politiques justes. Nous pouvons protester et écrire des lettres. Nous pouvons être créatifs et ne pas accepter tout ce qu'on nous dit. Nous pouvons apprendre l'empathie envers les gens très différents de nous, et peut être alors nous découvririons qu'ils ne sont pas si différents. Si nous faisons cela peut-être que les gens ne seraient pas aussi pleins de haine vis à vis de notre nation, et nous pourrions éviter d'autres tragédies.

Merci beaucoup d'avoir pris le temps de lire ce message. Je vous aime tous beaucoup et je vous envoie mes bénédictions et mes prières.

Lori Ann Burd. US Student.
loriannburd@yahoo.com
September 11th.

Première Parution ATTAC Newsletter 95 (12 septembre) Traduction : Geneviève Walter, traductrice bénévole coeditrad@attac.org

Pour la paix dans un monde juste

Par Alienza Chilena por un Comercio Justo y Responsable

Suite à l'attentat terroriste du 11 septembre qui a frappé les villes de Washington et New York, l'ACJR déclare :

1- elle s'associe aux millions de personnes de bonnes volontés qui expriment leur condamnation la plus énergique, et se solidarise avec toutes les victimes et leurs familles et le peuple d'Abraham Lincoln, Walt Whitman, John Kennedy et Martin Luther King. Comme à son habitude le terrorisme sous ses diverses manifestations frappe des personnes innocentes pour perpétrer ses crimes.

Par une coïncidence du Destin , ce 11 septembre (de même qu'un certain mardi 11 septembre 1973) l'humanité a été bouleversée par les images dantesques transmises par la télévision : deux avions de passagers s'écrasant successivement contre les tours jumelles du



attac

World Trade Center et un troisième frappant le Pentagone à Washington. Une atmosphère de mort et un sentiment de terreur a relié d'un fil invisible les millions de personnes témoins de ces faits, effaçant les frontières de la géographie.

En même temps, pour tous ceux d'entre nous qui exerçons comme principe la mémoire, d'autres images de lieux symboliques en flammes remontent à l'esprit ; des images de terreur, le palais présidentiel de La Moneda en flammes, le pays et la communauté internationale glacés par ce qui arrivait et ce qui s'annonçait. Il était alors mis fin dramatiquement à un projet de construction démocratique d'un ordre social plus juste.

2- Aujourd'hui s'impose une réflexion (non pas une justification) sur ce qui vient de se produire, sur les lieux choisis et sur les causes possibles de cette nouvelle horreur.

Pourquoi le Pentagone ? Pourquoi le World Trade Center (Centre du commerce mondial et symbole par excellence du libre commerce) ? Est-ce que les principes de base de la civilisation occidentale et chrétienne : la paix, la démocratie et le libre commerce, constituent des équations correspondant à un monde post-guerre froide ? Est-ce que la politique de sécurité mondiale doit être inspirée par la logique militaire, qui vient de prouver sa vulnérabilité au cœur même de l'empire ? Pourquoi les instruments de résolution des conflits sont-ils régulièrement mis en échec, ouvrant la voie à la violence et à l'intolérance ?

Nous pensons que ces questions nous concernent tous et mettent en question la stratégie d'intransigeance du président Bush, matérialisée au cours des derniers mois par : le refus de signer le protocole de Kyoto sur la protection climatique, l'abandon du sommet contre le racisme à Durban, le refus de s'engager dans un effort pour obtenir la paix au Moyen Orient.

3- En effet, le processus actuel de globalisation économique et financière dirigé entre autre par les Etats-Unis, avec leurs énormes nouvelles technologies, a été dans l'incapacité de remédier à la distanciation entre les peuples, de respecter la totalité de leurs droits, et de contribuer à une citoyenneté mondiale dans le respect de la multiplicité et de l'hétérogénéité. Concrètement, la promesse de paix, prospérité et solidarité n'a pas été accomplie.

4- C'est pourquoi, l'Alianza Chilena por un Comercio justo y responsable, invite à développer une solidarité active, capable de proposer des alternatives à cette mondialisation inhumaine et prédatrice, et également à ces sortes de réactions fanatiques, faites d'intransigeance démente qui sont une atteinte à l'humanité.

Ce qui est en jeu aujourd'hui c'est la nécessité d'établir des règles qui tendent vers un projet de gouvernance internationale, fondé sur les principes de coopération, solidarité, droits de l'être humain, sustentation et justice sociale, et visant au développement et au bien-être des personnes.

Les prochaines rencontres internationales devront inscrire ces thèmes dans leurs agenda plutôt que ceux portant sur l'hégémonie économique et militaire. Il est urgent d'engager un processus de paix mondiale qui soit véritablement fondé sur les principes évoqués ci-dessus, et qui intègre véritablement les Nations qui en sont exclues. Nous, les peuples du monde, attendons ce signal.

PS: L'Alianza chilena por un comercio justo y responsable intègre un grand nombre d'instituts de recherche, d'organisations économiques et sociales du Chili et d'Amérique Latine ; ex: le CENDA Centre d'études pour un développement alternatif, l'IEP, Institut d'Ecologie politique, le CILAS, centre de recherche sur le travail, la Ligue des consommateurs conscients etc

Traduction: Denise Mendez groupe-americas@attac.org

Pour un secours à toutes les victimes

Par Médecins Sans Frontière

Des milliers de personnes massacrées alors qu'elles vauquaient à leurs occupations quotidiennes... l'horreur au cœur de New York. Nos premières pensées vont aux blessés, aux familles affectées par ces tragiques événements, à nos amis et collègues américains ; notre sympathie va à ceux qui sont confrontés à la souffrance et à la mort.

Mais, au regard de la place occupée par les Etats-Unis sur l'échiquier international, notre indignation présente se double d'une inquiétude pour l'avenir. Nous nous sommes réveillés ce matin dans un monde bouleversé et plus dangereux. Une rupture vient de se produire dans l'équilibre mondial. Mais à la différence du



attac

tournant qui s'était opéré en 1989 avec la chute du mur de Berlin, les changements qui viendront nous semblent peu porteurs d'espoirs. Déjà nos téléviseurs résonnent de déclarations de guerre où le sort des civils vivant dans des territoires sous influence des apprentis sorciers à l'origine de l'attaque contre les Etats-Unis paraît déjà scellé. La colère, la rage, le désir de vengeance sont annonciateurs de drames futurs.

Depuis trente ans, nous sommes confrontés à des drames de grande ampleur. Notre rôle est de secourir le mieux possible ceux qui sont broyés par les politiques guerrières qui prétendent toujours être l'affirmation du bien contre le mal. Ces références à une juste cause s'accompagnent le plus souvent d'une cruauté sans limites. Nous serons aux côtés de ceux qui la subiront. Notre indépendance d'esprit et d'action repose, vous le savez, sur le soutien financier sans faille obtenu auprès des donateurs privés dont le sens de la solidarité ne fait jamais le tri entre les bonnes et les mauvaises victimes.

Nous sommes mobilisés. D'abord pour que les secours se poursuivent auprès de ceux qui ont rarement le douteux privilège d'être au cœur de l'actualité internationale. Ensuite, pour exiger que les civils, d'où qu'ils viennent et où qu'ils vivent, ne fassent pas les frais des logiques de guerre et de confrontation.

Docteur Jean-Hervé Bradol
Président de Médecins Sans Frontières
Extrait de la Lettre d'information MSF n°42
www.paris.msf.org

Contre une logique de guerre

Par Comité Catholique contre la Faim et le Développement

Le CCFD met en garde contre une logique de guerre

Nous tenons à exprimer notre sentiment d'horreur et notre compassion pour les victimes et leurs familles après les événements terribles survenus mardi aux États-Unis. En ces heures dramatiques, nous demandons instamment à nos dirigeants de donner la priorité à la préservation de la paix dans leur réaction à cet événement d'une portée mondiale. L'idéologie et la conception délirante de l'action politique qui ont inspiré ces crimes de masse doivent être condamnées, mais il est de notre responsabilité de ne pas entrer dans le cycle de la haine et de la violence.

Tout doit être mis en œuvre pour identifier et arrêter les responsables de ces attentats. Ils devront répondre de leurs crimes devant des instances judiciaires. Entrer dans une logique de guerre ne ferait qu'exacerber les tensions et les ressentiments dont les entreprises terroristes se nourrissent pour chercher leur légitimité et recruter leurs exécutants.

Il semble que les auteurs et les commanditaires présumés des attaques soient à rechercher du côté d'activistes se réclamant d'une idéologie islamiste radicale. Ils ne représentent qu'une infime minorité parmi un milliard d'êtres humains de confession musulmane. Le CCFD dénonce tout recours à des amalgames, toute présentation des faits, toute réaction qui stigmatise les musulmans et les pays arabes. Nous dénonçons également une interprétation qui voit dans ces événements un affrontement entre l'Occident et le monde musulman.

Nous refusons de voir dans ces abominables attentats contre des lieux à haute valeur symbolique, l'acte inaugural d'une guerre entre « la civilisation et la barbarie », le « Bien et le Mal ». Une telle vision manichéenne ne peut être invoquée pour justifier un recours à la force armée.

Alors que le CCFD est mobilisé sur le thème de la paix et du développement dans sa mission de solidarité avec les plus pauvres, il sera vigilant et en appelle à la sagesse de chacun pour ne pas attiser les tensions et les fractures entre les peuples.

CCFD – www.ccfid.asso.fr

Taxation et contrôle des marchés financiers ?

Par Isabelle Franck et Daniel Spoel

Beaucoup de chefs d'Etats, d'hommes politiques, de responsables dans les institutions européennes et internationales, d'économistes et de financiers conviennent aujourd'hui qu'un contrôle plus étroit des marchés financiers est nécessaire. Le système financier international est affaibli par l'existence de paradis fiscaux et de fonds spéculatifs et, de plus, l'argent sale profite de ces faiblesses.

De nombreuses organisations non gouvernementales tirent depuis longtemps le signal d'alarme ; elles commencent à être partiellement entendues, parce que plus personne ne peut nier l'évidence. La taxe sur les



attac

transactions monétaires (dite "Taxe Tobin"), qui vise à effectuer un prélèvement minime sur les transactions de change et à en affecter le produit à l'aide au développement, est largement débattue, souvent de façon peu efficace, par méconnaissance ou par volonté délibérée d'ignorer les travaux les plus récents.

La méconnaissance est pardonnable, on peut y remédier en informant tous ceux qui doivent l'être et en répétant le message pour qu'il soit clairement compris. La volonté délibérée de prendre ces nouvelles propositions en considération résulte du fait qu'elles dérangent, parce que le contrôle des marchés financiers est un problème essentiellement politique et que de puissants intérêts sont en jeu. A nouveau, il s'agit d'informer un maximum de personnes pour leur faire prendre conscience des enjeux et des motivations des détracteurs d'une taxe du type "Tobin".

Dans les pages qui suivent, on s'efforcera donc d'abord de faire le point en définissant la teneur des dernières propositions, ensuite en précisant l'état de la question sur le plan des débats à propos de la faisabilité et enfin en indiquant en quoi une taxe du type Tobin est souhaitable sur le plan politique, qui y est opposé et pourquoi.

La taxe Tobin revue par Paul Bernd Spahn et Rodney Schmidt

Dans les années 1970, James Tobin, prix Nobel d'économie, lançait l'idée d'une taxe minime sur toutes les transactions monétaires. A l'origine, Tobin parlait d'une taxe de 0,5%, puis il l'a diminuée à 0,1%. Ainsi, les mouvements fréquents et à court terme (ceux qui résultent de la spéculation sur les monnaies), seraient pénalisés et découragés, tandis que les mouvements non spéculatifs, liés à l'économie productive (commerce, investissements à long terme) ne souffriraient pas de ce prélèvement minime.

Trente ans plus tard

Depuis les années 1970, la science et les techniques ont considérablement évolué, les transactions financières utilisent l'informatique et les réseaux électroniques de communication à très grande vitesse. Des économistes se sont penchés sur la question de son actualisation et proposent une version remaniée de la taxe Tobin, plus adaptée aux marchés financiers du 21^e siècle. C'est pour cela qu'on parle aujourd'hui de "taxe de type Tobin" : le principe de taxer les transactions monétaires pour

juguler la spéculation financière subsiste, mais les modalités ont changé.

C'est la proposition du Pr. Paul Bernd Spahn (Allemagne) qui retient aujourd'hui l'attention.

Il propose deux taxes applicables selon qu'il y a ou non attaque spéculative :

- en temps normal, un taux de 0,01% ou une très faible taxe : le taux de cette taxe est fixé de telle manière qu'il ne perturbe pas la fluidité des marchés. La taxe ne peut en l'occurrence pas provoquer de fuite de capitaux, ni de perturbation sur les marchés, tant que le taux de change d'une monnaie reste dans un "couloir" défini d'après la valeur moyenne (mobile bien sûr) des taux des 20 derniers jours. Le couloir est constitué de cette valeur moyenne mobile, augmentée et diminuée d'un pourcentage de celle-ci (selon le principe du "serpent monétaire européen" en vigueur dans les années 1990). Ainsi, les transactions monétaires nécessaires à l'économie "réelle ou normale" seront peu affectées dans les faits.

- en cas d'attaque spéculative d'une monnaie, un taux de 100% ou une taxe très élevée pour combattre la spéculation monétaire, dès que le taux de change de la monnaie attaquée sort du "couloir" défini d'après ces taux des 20 derniers jours (toujours sur le principe du "serpent monétaire européen"). Cette taxe est uniquement appliquée pendant la durée de la spéculation monétaire. Il est évident qu'aucun spéculateur ne sera prêt à assumer le risque de devoir payer cette taxe, de sorte que cette mesure conduira à un retour à l'état normal nécessaire au fonctionnement équilibré de l'économie. Le taux très élevé stoppe tout phénomène massif d'achat ou de vente de la monnaie attaquée, mais n'empêche pas une monnaie de baisser ou de monter sur un délai plus long en fonction des performances réelles de l'économie. Ce taux dissuasif empêche simplement les attaques brutales et organisées de spéculateurs qui arrivent à rassembler un volume très important de capitaux à très court terme en escomptant une baisse ou une hausse de la monnaie attaquée. Une fois mis en place, ce mécanisme de menaces potentielles est parfaitement prévisible pour tous les acteurs sur les marchés, il devient dès lors autorégulateur.

Il n'entre pas dans nos intentions de décrire plus avant la proposition du professeur Spahn, le lecteur qui serait intéressé peut s'adresser au secrétariat du Réseau pour plus de détails ainsi que des informations bibliographiques.



attac

Comment doit-on enrôler cette taxe ?

Comment peut-on encaisser cette taxe sur un marché des devises qui est très informel et très dispersé ? L'économiste canadien Rodney Schmidt a fait une série de publications qui montrent clairement que la taxe Tobin (et donc le mécanisme de Spahn) peut techniquement être prélevée.

Bien que le commerce des devises puisse prendre des formes très sophistiquées, Rodney Schmidt est arrivé à la conclusion que le processus est très régulé et très formalisé, simplement parce que ni l'acheteur, ni le vendeur ne veulent se faire "rouler". C'est-à-dire qu'il y a de nombreuses "traces" des transactions, même si ce sont des traces électroniques. Le règlement de la transaction se fait d'une manière "géographiquement" très centralisée pour solder le règlement de la transaction des deux côtés, de sorte que le risque lié à ce solde soit éliminé. C'est dans l'intérêt des deux parties, qui cherchent des garanties lors de leurs transactions.

C'est ce qu'on appelle le clearing. Il existe dans le monde des sociétés, créées par les banques et pour les banques (y compris les banques centrales) par où passent maintenant toutes les transactions internationales concernant les devises et les valeurs mobilières. L'étude détaillée du fonctionnement de ces sociétés apporte la démonstration de la traçabilité et de l'archivage à long terme des opérations financières. Une de ces sociétés, Clearstream, est située au Luxembourg et fait l'objet d'une enquête pour blanchiment d'argent, parce que son fonctionnement actuel est tout à fait opaque.

Le système existe donc pour les besoins du secteur privé ; il est techniquement fiable puisque toutes les banques de la planète l'utilisent. Il suffirait de le placer sous le contrôle d'un organisme comme la Banque centrale européenne (BCE) pour l'Europe, ou la Banque des règlements internationaux (BRI) pour la planète.

Il ne s'agit donc pas d'un problème de faisabilité technique, comme on tente de nous le faire croire, mais d'un problème de volonté politique pour mettre en œuvre ces mécanismes de régulation.

Les débats : état de la question

Le ministre des finances a chargé, en 1999, un groupe de travail de la Commission des Finances du Sénat de se pencher sur la question de la taxe de type "Tobin".

Les auditions d'experts belges et étrangers qui ont eu lieu dans le cadre de ce travail à la Commission des finances et le colloque du 9 juin 2000 au Parlement belge nous ont appris certaines choses au sujet d'une taxe de type Tobin. Des réponses aux questions et arguments contre l'introduction de ce type de taxe ont été apportées par le professeur Spahn, par Rodney Schmidt ainsi que par plusieurs experts (pour plus de détails, se reporter au rapport du Sénat à ce propos).

Il en est résulté qu'en novembre et décembre 2000, la Chambre et le Sénat belges ont voté une résolution affirmant la faisabilité technique d'une taxe de type "Tobin" et demandant au gouvernement d'étudier les modalités de son application. Les sénateurs ont donc conclu que cette taxe serait un outil efficace pour lutter contre les crises financières et leurs si lourdes conséquences sociales.

En décembre 2000, le Gouvernement publiait son "Approche thématique globale de la présidence belge de l'Union européenne", dans laquelle on pouvait lire, au point 17 : "En outre, la présidence belge vérifiera en concertation avec la Commission, comment mettre au point une étude sur l'opportunité, la faisabilité et les éventuelles modalités d'application d'un impôt sur les flux de capitaux spéculatifs".

Une déclaration bien timide, quand l'opportunité et la faisabilité ont déjà été démontrées par plusieurs études, mais elle résulte d'un compromis entre les membres de la coalition gouvernementale, dans laquelle les libéraux sont opposés à ce type de taxe. On allait donc lancer une énième étude en repartant de zéro, au lieu de lancer un large débat politique au niveau européen, sur la base des nombreux travaux déjà existants.

Suite à la résolution votée au Sénat et à la Chambre, avant de prendre position officiellement, le Gouvernement belge, en la personne de M. Reynders, le Ministre des Finances, a chargé le Conseil supérieur des finances (CSF) de donner un avis sur la question. Cet avis a été rendu public en juin 2001.

Les parlementaires auteurs de la résolution et les réseaux d'action contre la spéculation



attac

financière ont exprimé leur déception en découvrant cet avis : il ne répond pas à toutes les questions posées par la résolution et, en outre, il ne tient pas suffisamment compte des propositions du Pr. Spahn et de Rodney Schmidt, quand il ne les déforme pas. Une étude incomplète donc, peut-être orientée par des pressions politiques.

Entre-temps, la Commission européenne répond - un peu légèrement - à l'interpellation parlementaire de M. Jonas Sjöstedt au Parlement européen en laissant supposer que l'introduction d'une taxe Tobin serait en opposition avec les traités européens et les conventions signées au niveau international, notamment dans le cadre de l'OMC.

Pourtant, suite à cela, dans une étude détaillée, le professeur de droit fiscal européen à la Vrije Universiteit Brussel, L.A. Denys, réfute cette réponse de la Commission et démontre que la taxe, telle que présentée par le professeur Spahn, est parfaitement compatible avec tous les traités.

Parallèlement à ce qui s'est passé en Belgique, le Parlement européen s'est penché sur la taxe de type "Tobin", à l'initiative d'un Intergroupe parlementaire "Capital Tax, Fiscal Systems and Globalisation" animé principalement par Harlem Désir (France) et Glyn Ford (Grande-Bretagne). Le groupe a organisé une audition d'experts, le 28 juin 2000, consacrée à une taxe du type Tobin en général et, le 27 juin 2001, d'autres auditions ont eu lieu autour du thème "Quelles initiatives pendant le Présidence belge ?".

Mettre le débat sur la place publique

Il existe suffisamment d'études techniquement et scientifiquement fondées pour affirmer qu'il est possible d'instaurer une taxe sur les transactions monétaires. Il importe à présent que le débat ne reste pas une affaire de "spécialistes" mais soit élargi à l'ensemble de l'opinion publique européenne, afin que celle-ci puisse en saisir les enjeux, se forger un avis éclairé et forcer les élus à en tenir compte.

Au-delà de la taxe du type Tobin

Parallèlement à la mise en application d'une taxe sur les transactions monétaire, il est également important d'établir des règles pour les acteurs - publics et privés - du secteur financier. Car ce sont eux qui sont les principaux protagonistes de la spéculation financière. Pourtant, ils ne sont jamais vraiment inquiétés par les

recommandations des institutions telles que le FMI ou la Banque des règlements internationaux.

Centres off-shore, paradis fiscaux, fonds de pension, fonds d'investissements,... il est impossible de prévenir ou de contrôler des crises financières tant qu'on ne contrôle pas effectivement ces "lieux", qui permettent d'éviter l'impôt ou de déstabiliser l'économie de pays ou de régions entières. Et lorsqu'une crise monétaire éclate, il faut que ces acteurs assument les conséquences de ce qu'ils ont contribué à déclencher. Actuellement, c'est le FMI qui intervient pour redresser la situation, tandis que les populations "paient les pots cassés" sous forme de chômage, d'inflation galopante et de pauvreté.

Les promoteurs d'une taxe de type "Tobin" ne prétendent donc pas que celle-ci constitue LA solution pour régler les problèmes liés à la non-régulation des marchés financiers. Ils refusent cependant que la taxe soit balayée d'un revers de la main sous prétexte qu'elle ne résoudra pas tout.

Le Réseau "Action contre la spéculation financière" demande, avec son homologue flamand, que la Belgique, au cours de sa présidence, lance ce débat au niveau européen afin de parler d'une seule voix sur la scène internationale, notamment lors de la conférence des Nations Unies sur le Financement du Développement, qui aura lieu en mars 2002 au Mexique, et lors de la prochaine assemblée du FMI.

Isabelle Franck et Daniel Spoel
Réseau "Action contre la spéculation financière"
Pour en savoir plus sur le Congrès européen citoyen et la réunion des ministres des finances européens, Ecofin : <http://attac.org/cec>
Des dizaines d'actions sont prévues le 22 septembre.

Pour les droits des femmes, pour la Paix et la Démocratie

Par femmes.paris14@attac.org

Ce texte a été rédigé avant les événements du 11 septembre... mais nous pensons qu'il n'a peut-être pas si mal vieilli. Notre dénonciation des Talibans, oppresseurs des femmes afghanes, ne signifie pas que nous approuverions des représailles massives qui toucherait non seulement le pouvoir afghan mais aussi l'ensemble des populations civiles.



attac

La tragédie des femmes afghanes et du peuple afghan est parvenue, bien que de façon parcimonieuse et parfois déformée, à l'opinion publique internationale. L'Afghanistan est un des pays les plus pauvres du monde, détruit par une guerre qui a déjà duré plus de 18 ans. Il se trouve maintenant entre les mains d'une bande de fondamentalistes sanguinaires, les talibans, qui ont succédé en 1996 aux Moudjahidins. Ceux-ci avaient déjà fortement réduit les droits des femmes dans la vie sociale, économique, culturelle et politique. Ce qui survivait de ces droits a été totalement supprimé avec les Talibans, au nom des principes islamiques : les femmes n'ont pas le droit à l'éducation (toutes les écoles pour les filles sont fermées), pas le droit de travailler, de voyager, de se soigner, de se défendre en justice, de faire du sport, de montrer leur visage, de rire haut, de mettre des vêtements colorés, de porter des souliers bruyants...

La presse nous présente la situation comme le fruit de la guerre et comme la seule responsabilité de bandes belligérantes. Cependant ces bandes de criminels n'ont pas surgi du néant. Les intégristes Afghans ont été au départ armés et entraînés par les États-Unis, l'Arabie Saoudite et le Pakistan, durant la guerre contre les Russes. Osama Ben Laden, homme d'affaire Saoudien et "terroriste le plus recherché du monde", fut un ami de la CIA durant les années quatre-vingt.

Comme ailleurs, les intégristes justifient leur lutte par la nécessité de combattre l'hégémonie occidentale. Malgré leur rhétorique démagogique, force est de constater l'étrange symétrie qui existe entre le développement des intégrismes religieux (et pas seulement islamiques!) et de la volonté hégémonique de l'économie de marché mondialisée, sous domination américaine. Ceci permet peut-être de comprendre pourquoi les États les plus religieux de la planète sont bien souvent des producteurs de pétrole, et le terrain des luttes les plus impitoyables pour son contrôle. "Coïncidence" : la firme américaine UNOCAL et la saoudienne DELTA OIL ont en commun un projet (de deux milliards de dollars) de construction d'un grand oléoduc à travers l'Afghanistan et le Pakistan, afin d'exporter le pétrole et le gaz naturel du Turkménistan vers l'Océan Indien, évitant ainsi le passage par l'Iran et la Russie. Autre produit bien intégré au marché mondial, même si c'est par des voies "illégalles" : l'opium et ses dérivés, dont

l'Afghanistan serait aujourd'hui le premier producteur mondial.

Les gouvernements des grandes puissances portent donc une part de la responsabilité dans la situation en Afghanistan, dont les principales victimes sont les femmes de ce pays, et mènent une politique ambiguë, malgré leurs discours indignés. Un leader des Talibans a été reçu récemment par le Département d'État des États-Unis. Un dirigeant des Jihadis, Zardad, est réfugié au Royaume-Uni.

L'action d'organisations internationales, disposant de ressources propres comme la taxe Tobin - et donc moins dépendantes des puissances financièrement dominantes - est indispensable pour mettre fin à la logique de guerre. Ces organisations, pour la rénovation desquelles ATTAC formule des propositions, pourront, en soutenant des projets de développement, aider les femmes et le peuple afghan à prendre en main leur destin.

C'est pourquoi nous pensons que la solidarité avec les femmes afghanes est un élément incontestable de notre combat pour "un autre monde possible" ! Nous souhaitons exprimer cette solidarité le 29 septembre à 14h à République.

Remarque : de fausses pétitions qui contribuaient, sans doute volontairement, à brouiller les cartes ont circulé sur le Net ; le site que nous conseillons de contacter, pour exprimer sa solidarité avec les femmes afghanes sans se fourvoyer, est celui du Negar : www.perso.wanadoo.fr/negar

Pour le groupe "Femmes et Mondialisation" de Paris 14 femmes.paris14@attac.org
Maria PAZOS, Alain GELY, Christiane MARTY, Jacqueline PENIT

Un autre monde est possible

Par Philipp Hersel

Porté par la vague d'attention qu'a suscité le mouvement anti-mondialisation depuis le sommet de Gênes, Attac organise en ce moment le premier congrès du mouvement en Allemagne.

Il se tiendra du 19 au 21 octobre 2001 à Berlin. Nous attendons plus de mille participant(e)s à ce congrès international placé sous le mot d'ordre "un autre monde est possible".



attac

En organisant des manifestations très diverses, Attac permettra à de nombreuses personnes de prendre une part active à un débat critique. Le congrès constituera un forum de discussion sur la mondialisation néo-libérale, les stratégies de résistance et solutions de rechange pour lutter contre les injustices sociales, l'exploitation et la destruction de l'environnement.

Attac-Allemagne est un réseau de différentes organisations, d'initiatives collectives et individuelles. C'est avec eux et d'autres groupes émanant du mouvement anti-mondialisation que nous allons organiser le congrès d'Attac. Ce congrès est conçu comme un forum et devrait constituer un "atelier" sur la critique de la mondialisation. Les organisations qui ont d'ores et déjà accepté de participer laissent présager d'une grande diversité de conférences, ateliers, discussions et manifestations.

Le coup d'envoi sera donné par des déclarations du journaliste suisse Jean Ziegler et un représentant du mouvement brésilien des sans-terres (MST). Elles auront pour thème "la réalité et le mythe de l'économie mondialisée" vu du Nord et du Sud. Le samedi sera consacré à des groupes de travail et de discussion sur les idées, les plans et les stratégies et les conceptions de "l'autre monde" que nous souhaitons rendre possible. Le samedi aura donc lieu un forum ouvert à de nombreux groupes et organisations à l'intérieur et l'extérieur d'Attac.

Ils organiseront des séminaires, des ateliers, des spectacles, etc... afin de mettre en lumière leur

critique de la mondialisation néo-libérale autorisée par les multinationales et leurs stratégies afin de la remettre en cause. Le forum sera ouvert entre autres par Bernard Cassen d'Attac France. Nous nous réjouissons également de la participation d'Antonio Martins d'Attac-Bésil, coordinateur du forum social mondial de Porto Alegre.

Le dimanche aura lieu un débat sur "Pouvoir et impuissance de l'Etat-Nation" auquel prendra part entre autres l'ex-ministre des Finances Oskar Lafontaine. Une session plénière à laquelle participera Susan George clôturera le congrès. Nous souhaiterions vivement accueillir à Berlin d'autres pays et nous vous invitons cordialement à participer au congrès. Nous ne sommes malheureusement pas en mesure de financer les frais de déplacements. Néanmoins, nous ferons en sorte de mettre à disposition un hébergement agréable pour la durée du congrès. Nous vous prions également de bien vouloir nous excuser pour cette invitation tardive. Merci de nous faire savoir s'il vous est possible de prendre part à notre congrès et si vous pouvez présenter vos expériences d'Attac dans votre pays. Nous nous chargerons de l'organisation des exposés.

Pour le bureau d'organisation du congrès
Philipp Hersel. Attac Allemagne
deutschland@attac.org
<http://attac.org/deutschland>

Vous avez rendez-vous avec ATTAC

Intéressé(e) par un rendez-vous il suffit de cliquer sur <http://attac.org/rdv> pour en obtenir les détails. Vous choisirez alors le pays dans lequel se tient la réunion.

- Mardi 18: FRANCE – PARIS 11 – MONTARGIS – METZ – ST NAZAIRE – VALENCE / NORGE : STEINKJER / SVERIGE : STOCKHOLM
- Mercredi 19 : ESPANA: MALAGA / FRANCE : PARIS 11 – NICE – PAU – DIE / SVERIGE : ARVIKA - MALMO
- Jeudi 20 : FRANCE : ST PIERRE D'OLERON – PARIS NORD OUEST – MONS – PARIS 13 – NANTES / IRELAND : DUBLIN
- Vendredi 21 : BELGIQUE BELGIE: LIEGE CONGRES EUROPEEN CITOYEN / FRANCE : SAINTES – CHALLANS – MAYENNE – CREST / NORGE : BERGEN